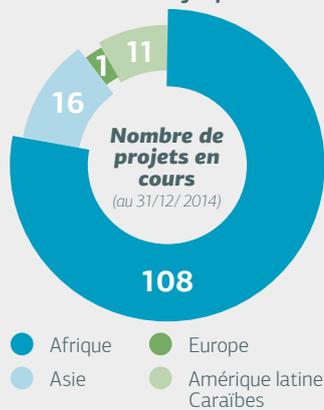


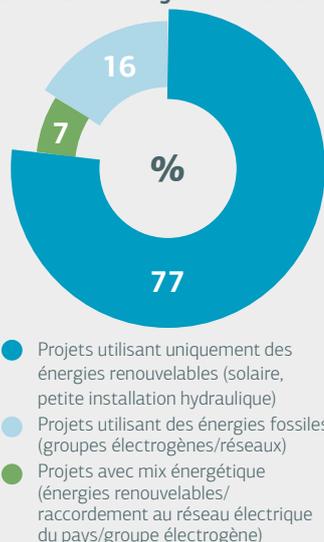
Les projets de développement sont notre cœur d'action



Près de 80 % de nos projets sont en Afrique



Près de 80 % de nos projets utilisent des énergies renouvelables



Le bonheur au jaillissement de l'eau grâce à du pompage solaire dans le village de Gbovié, Bénin

Electriciens sans frontières, ONG de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, mène des projets d'accès à l'électricité et à l'eau pour que les populations les plus démunies dans le monde aient un **accès durable à une énergie efficace, abordable et la plus propre possible**. Grâce aux compétences et à la mobilisation de nos **1 000 bénévoles**, des communautés, souvent rurales et isolées, voient leurs conditions de vie s'améliorer grâce à un accès à des services énergétiques modernes et à une eau de qualité.

Faire de l'accès à l'électricité un levier de développement humain et économique pour les populations les plus pauvres

Au-delà de son rôle évident pour apporter la lumière pour lire, travailler ou se déplacer en toute sécurité à la nuit tombée, l'électricité est essentielle pour automatiser un puits et accéder à une eau de qualité toute l'année, pour utiliser du matériel médical moderne et bénéficier de conditions de soins et de santé meilleures ou encore pour accéder à des équipements de transformation agroalimentaire. Dans le même temps, elle contribue à développer l'économie locale et à générer des revenus pour la population. **La pérennité de nos actions** repose sur un modèle éprouvé par nos bientôt 30 ans d'expérience dans les pays en développement : l'accès à l'électricité et à l'eau de **services collectifs** – écoles, centres de formation, structures de santé, orphelinats – ne peut être durable que s'il intègre **la formation** d'un opérateur électrique local, la création d'un **comité de gestion** et la mise en place d'**activités génératrices de revenus** – station de recharge de batteries et téléphones portables, vente de froid, petite entreprise d'électricité.

Aider les populations sinistrées et "ceux qui aident" lors de catastrophes humanitaires

En situation de crise humanitaire, l'électricité permet d'aider les secours pour la recherche des victimes, d'exercer les soins d'urgence dans les meilleures conditions possibles, de remettre en service les stations de pompage d'eau potable et participe à une meilleure sécurité des personnes la nuit. Pour ce faire, nous agissons en lien étroit avec les autres acteurs de la solidarité internationale mais aussi directement avec les populations sinistrées.

Mettre nos compétences dans l'accès à l'électricité et à l'eau au service des autres ONG et des collectivités territoriales

Nous apportons notre expertise et savoir-faire aux autres acteurs de l'aide humanitaire ou de la société civile pour mettre en œuvre les volets accès à l'électricité et à l'eau de leurs projets de développement, sécuriser leurs installations ou renforcer leurs capacités d'intervention. Nous accompagnons notamment les collectivités territoriales dans leurs actions de coopération décentralisée.

LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET ÉCONOMIQUE DES PLUS DÉMUNIS PASSERA PAR L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ET À L'EAU

Près de 80 % de nos actions concernent des projets de développement. Nous abordons la problématique de l'accès à l'électricité et à l'eau sous l'angle de la demande afin de répondre aux besoins spécifiques des populations qui nous sollicitent. Nous construisons, en étroite collaboration avec elles, des solutions efficaces et adaptées, qui prennent en compte les spécificités géographiques, sociales et économiques locales. **Notre approche se base sur la réalisation d'installations décentralisées qui répondent à des critères de pérennité et d'efficacité énergétique, tout en utilisant au maximum les ressources locales et renouvelables.**

➔ ÉDUCATION

TOGO ACCÈS À L'EAU POUR UNE ÉCOLE ET À L'ÉLECTRICITÉ POUR UN DISPENSAIRE

À la demande de l'association les Amis du Togo, nous avons supervisé les travaux de forage d'un puits confiés à une entreprise togolaise pour le village de Kpegbadja et avons mis en place, avec la population, le comité de gestion en charge de la maintenance de la pompe solaire. Les villageois ont ainsi accès, toute l'année, à une eau de meilleure qualité. La maternité, l'infirmier et 2 logements du personnel soignant du village de Kponou ont été électrifiés avec un artisan local et 4 apprentis. Aujourd'hui, la salle d'accouchement est très utilisée la nuit, les vaccins sont conservés au frais et la gestion des consultations et de la pharmacie est informatisée. Nous avons formé le personnel enseignant et infirmier au bon usage et à la surveillance quotidienne des installations et confié l'entretien des panneaux solaires à un technicien de l'hôpital.



HAÏTI DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POUR 2 ÉCOLES À GRESSIER ET TITANYEN

Les communes de Gressier et de Titanyen ont vu leur école se doter d'une alimentation électrique par panneaux solaires et d'une pompe. Les travaux ont été réalisés avec des entreprises locales spécialisées en photovoltaïque. À Gressier, des ordinateurs neufs basse consommation ont remplacé les anciens, obsolètes et énergivores. Ils servent aux élèves et aux habitants des alentours moyennant une contribution financière, destinée à payer le forfait Internet et à entretenir les installations. À Titanyen, une centrale photovoltaïque remplace l'ancien générateur coûteux et polluant. Elle permet d'approvisionner en électricité et en eau l'école, l'orphelinat, la boulangerie, la buanderie et la cuisine.



➔ SANTÉ

PÉROU DES CENTRES DE SANTÉ ET DES ÉCOLES ÉCLAIRÉS

À la demande de l'association Apronia et en coordination avec les ministères péruviens de la Santé et de l'Éducation, nous sommes engagés, depuis 2011, dans un programme d'accès à l'énergie pour les villages isolés de la région du Madre de Dios. En 2014, il a concerné les écoles, centres de santé et logements des personnels infirmiers et enseignants de 7 villages. Une formation approfondie a été dispensée à 2 techniciens des ministères et à un électricien local. À moyen terme, les ministères pourront faire réaliser ce type d'installations par les personnes formées et ainsi équiper un plus grand nombre de villages.



BÉNIN ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ET À L'EAU POUR ATTOGON ET TORI BOSSITO

Les associations Aux Bonheurs de Dan et ADEC nous ont sollicités pour réaliser une étude de faisabilité et les travaux d'électricité et d'eau dans 2 villages des communes de Tori Bossito et d'Attoгон. Les chantiers ont permis d'électrifier un centre de santé, d'alimenter le réfrigérateur d'une maternité et d'installer deux pompes solaires pour l'irrigation des cultures et l'optimisation des rendements agricoles. Ceci assure l'alimentation des villageois et permet la vente du surplus agricole. Des bornes-fontaines apportent une eau de qualité à une centaine de foyers. Nous avons formé des apprentis électriciens en alternance à la sécurité électrique et au photovoltaïque, ainsi qu'à l'utilisation et la maintenance des installations.



➔ FORMATION

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO APPUI À LA FORMATION DE JEUNES ÉLECTRICIENS

Le Centre de formation professionnelle de Lemba à Kinshasa accueille 234 étudiants, principalement issus de milieux défavorisés. En 2012, pour l'ouverture d'une section électricité, il nous sollicite pour élaborer le contenu de la formation et les outils pédagogiques, renforcer la formation des professeurs et fournir l'outillage nécessaire aux exercices pratiques. Notre dernière mission en 2014 a permis de réaliser l'éclairage de l'atelier menuiserie et la remise aux normes des installations électriques des machines à bois. Les travaux ont été conduits avec les étudiants de 2^e année. Nous avons pu constater que les enseignants utilisaient les supports pédagogiques et techniques ainsi que les maquettes et outils fournis les années précédentes. La 1^{re} promotion est sortie en juin 2014 et les 10 élèves ont tous obtenu leur diplôme.



RAPPORT FINANCIER

1 - D'OU VIENNENT NOS RESSOURCES GLOBALES ?

Nos ressources de l'année 2014, d'un montant de **7 451 k€**, proviennent du bénévolat (69 % des ressources globales), de ressources financières (26 % des ressources globales, dont 2 % issues de la générosité du public), de prestations en nature, de dons en nature et d'abandons de frais.

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2014	2013
Bénévolat	5 129 k€	4 411 k€
Prestations en nature	205 k€	157 k€
Dons en nature et abandons de frais	182 k€	149 k€
Total des contributions volontaires en nature	5 516 k€	4 717 k€

RESSOURCES FINANCIÈRES	2014	2013
1 - Ressources collectées auprès du public	117 k€	78 k€
2 - Autres fonds privés	1 326 k€	1 650 k€
3 - Subventions et autres concours publics	359 k€	561 k€
4 - Autres produits	132 k€	184 k€
Total des ressources de l'exercice	1 935 k€	2 473 k€
Reprises des provisions	59 k€	75 k€
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 175 k€	834 k€
Insuffisance de ressources de l'exercice		35 k€
Total	3 169 k€	3 417 k€

1.1 - Les contributions volontaires en nature

En 2014, **les contributions volontaires en nature s'élèvent à 5 516 k€**. Elles sont effectuées à titre gratuit et sans contrepartie. Elles correspondent aux journées de bénévolat effectuées par les adhérents de l'association, aux prestations en nature (mécénat de compétences, dont le Délégué général à plein temps et le Président à hauteur de 3 jours par semaine – prestations de service – mise à disposition de locaux) et aux dons de matériels et abandons de frais.

1.2 - Les ressources financières

Nos ressources financières s'élèvent à 1 935 k€ en 2014 et se composent des ressources collectées auprès du public, des fonds privés, des subventions et autres concours publics, et des autres produits.

- **Les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 117 k€** en 2014, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2013. Hors collecte liée aux actions d'urgence, l'augmentation est de 146 %. Un collectif de grands donateurs, les Ami-e-s d'Electriciens sans frontières, a notamment été créé par le Conseil d'administration. Dirigeants de la filière électrique, ils mobilisent leurs pairs en les sensibilisant et en les fédérant autour de nos actions. Par ailleurs, des démarches de collecte ont été initiées auprès des salariés et anciens salariés des industries électriques et gazières.

100 % des ressources issues de la collecte de l'exercice ont été employées dans l'année: 84 % financent les missions sociales, 7 % financent les frais de recherche de fonds et 9 % financent les frais de fonctionnement.

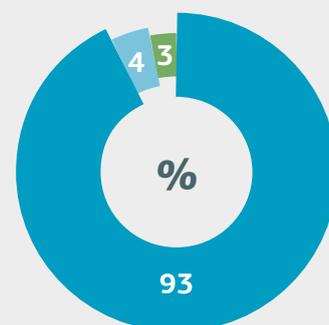
- **Les autres fonds privés s'élèvent à 1 326 k€** en 2014, soit une diminution de 20 % par rapport à 2013. **Les subventions et autres concours publics s'élèvent à 359 k€** en 2014, soit une diminution de 36 % par rapport à 2013. En effet, deux projets importants en Haïti et aux Philippines ont bénéficié de ressources conséquentes jusqu'à fin 2013. **Les autres produits** (cotisations des adhérents, vente d'artisanat, produits financiers et prestations d'expertise...) s'élèvent à **132 k€** en 2014, en légère baisse par rapport à 2013.

Composition de nos ressources globales



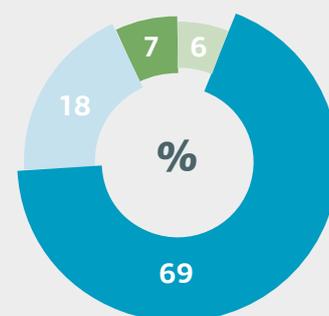
- Bénévolat
- Prestations en nature
- Dons en nature et abandons de frais
- Ressources collectées auprès du public
- Autres fonds privés
- Subventions & autres concours publics
- Autres produits

Composition des contributions volontaires en nature



- Bénévolat
- Prestations en nature
- Dons en nature et abandons de frais

Composition des ressources financières



- Autres fonds privés
- Subventions et autres concours publics
- Autres produits
- Ressources collectées auprès du public

2 - QUELLES SONT NOS DÉPENSES GLOBALES ?

Les dépenses globales de l'année s'élèvent à 7 172 k€ et comprennent 2 volets: les contributions volontaires en nature (5 516 k€) et les dépenses financières (1 656 k€).

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
	2014	2013
Missions sociales	4 436 k€	3 777 k€
Frais de recherche de fonds	513 k€	448 k€
Frais de fonctionnement et autres charges	567 k€	492 k€
Total des contributions volontaires en nature	5 516 k€	4 717 k€
EMPLOIS FINANCIERS		
	2014	2013
1 - Missions sociales réalisées à l'étranger	1 391 k€	1 706 k€
2 - Frais de recherche de fonds	122 k€	159 k€
3 - Frais de fonctionnement	143 k€	130 k€
Total des emplois de l'exercice	1 656 k€	1 995 k€
Dotations aux amortissements et provisions	56 k€	45 k€
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 451 k€	1 377 k€
Excédent de ressources de l'exercice	7 k€	0 k€
Total	3 169 k€	3 417 k€

2.1 - L'utilisation des contributions volontaires en nature

80 % des contributions volontaires en nature sont consacrés aux missions sociales de l'ONG, 10 % aux frais de recherche de fonds et 10 % aux frais de fonctionnement et autres charges.

2.2 Les emplois financiers

Les dépenses liées aux missions sociales s'élèvent à 1 391 k€ en 2014, en baisse de 18 % par rapport à 2013. L'intégralité de ces missions sociales est réalisée à l'étranger. Cette baisse s'explique par la fin des projets en Haïti et aux Philippines. On constate, dans une moindre mesure, une baisse d'activité sur les projets de développement due aux difficultés à boucler les financements de projets financés par des partenaires multiples et aux problèmes de sécurité qui touchent de plus en plus de pays où nous agissons.

Il est à noter que les demandes d'appui de la part d'autres acteurs de la solidarité internationale (ONG, collectivités territoriales, organismes internationaux) pour réaliser la sécurisation de leurs installations électriques ont quasiment doublé par rapport à 2013. Elles représentent 7 % des missions.

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 122 k€ en 2014 et restent stables par rapport à 2013, de même que les frais de fonctionnement qui s'élèvent à 143 k€ en 2014.

3 - BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF	EXERCICE CLOS LE	EXERCICE CLOS LE
	31/12/ 2014	31/12/ 2013
	NET	NET
TOTAL I - Actif immobilisé	25 k€	40 k€
Stocks	54 k€	64 k€
Avances & acomptes versés	39 k€	48 k€
Autres créances	925 k€	654 k€
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	2 466 k€	2 488 k€
TOTAL II - Actif circulant	3 484 k€	3 255 k€
Charges constatées d'avance	9 k€	7 k€
TOTAL III- Charges constatées d'avance	9 k€	7 k€
Total général	3 517 k€	3 303 k€
PASSIF	EXERCICE CLOS LE	EXERCICE CLOS LE
	31/12/ 2014	31/12/ 2013
	NET	NET
TOTAL I - Fonds associatifs et réserves	837 k€	830 k€
TOTAL II - Provisions pour risques et charges	104 k€	126 k€
TOTAL III - Fonds dédiés	2 324 k€	2 048 k€
TOTAL IV - Dettes	252 k€	298 k€
TOTAL V - Produits constatés d'avance	0,1 k€	0,1 k€
Total général	3 517 k€	3 303 k€

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel 2014, disponible sur notre site Internet www.electriciens-sans-frontieres.org ou sur simple demande écrite à: Electriciens sans frontières - 82, rue Robespierre - BP 37 - 93171 Bagnole Cedex

Nos dépenses globales par nature et par type d'emploi



- Missions sociales réalisées à l'étranger
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement et autres charges
- Missions sociales réalisées à l'étranger
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

84 %
des ressources collectées auprès du public sont affectées à nos projets

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élèvent à 2 466 k€ contre 2 488 k€ au titre de l'exercice précédent. Elles comprennent pour partie les subventions versées par les bailleurs pour les projets.

Après affectation du résultat 2014, les fonds associatifs et les réserves s'élèvent à 837 k€ et se composent comme suit:

- 17 k€ de libéralités à caractère d'apport;
- 220 k€ de fonds propres régionaux – issus de la fusion des associations régionales en 2010 – au 31 décembre 2014;
- le solde de 600 k€ représente 4 mois d'activités de l'association au 31 décembre 2014. Il se compose des « Réserves libres Urgence et post-urgence » pour 100 k€, des « Réserves libres Développement des projets » pour 200 k€, des « Autres réserves libres » pour 200 k€ et du « Report à nouveau » pour 100 k€.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 104 k€ et diminuent par rapport à 2013 car l'association a diminué ses risques de pertes probables sur les projets une fois imputés les frais de fonctionnement.

En fin d'exercice, le solde des ressources financières reçues par Electriciens sans frontières, comptabilisées sur les projets et non encore utilisées, sont inscrites au passif du bilan. Ce sont les « Fonds restant à engager en fin d'exercice », qui s'élèvent au 31 décembre 2014 à 2 324 k€.

➔ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MADAGASCAR DES SERVICES COLLECTIFS ET DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nous avons été sollicités par l'association Ankazoube pour l'accès à l'électricité d'une maternité, d'une école et de son foyer. Nous avons installé une centrale photovoltaïque, qui alimente les salles d'accouchement et les 2 chambres, pourvues de lampes basse consommation et de prises électriques. L'électrification de l'école de 80 enfants permet d'étendre la période d'étude et d'accueillir 40 élèves supplémentaires. L'éclairage du foyer, qui sert de cantine et de salle d'artisanat, augmente l'amplitude horaire d'activité et contribue à accroître les revenus issus de la vente des produits fabriqués. Nous avons mis en place des stations collectives de recharge de lampes portatives à LED. Le gardien de l'école réalise les recharges et collecte les fonds dont une partie est versée à l'association locale qui gère l'école, et l'autre assure le remplacement des lampes défectueuses et l'entretien des installations photovoltaïques.



TOGO AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ÉLECTRICITÉ À YOBO ET EZOR

Le Centre International Pan Africain de Développement et d'Échange Culturel (CIPADEC) nous a sollicités pour les villages de Yobo et Ezor afin d'améliorer les conditions de vie grâce à l'accès à l'eau, l'assainissement et l'éducation à l'hygiène, de mettre en place un éclairage public sur les lieux à forte fréquentation grâce à des lampadaires solaires et de créer une coopérative et un maraîchage pour enrayer l'exode rural des jeunes. 5 points d'éclairage public ont été posés. Les installations de pompage et de distribution d'eau pour le maraîchage permettent à 120 membres de la coopérative de cultiver leurs propres légumes et de revendre le surplus. Une cotisation mensuelle de 1 € est demandée à chacun. Le centre d'accueil éclairé accueille les réunions des associations de femmes et d'écoles de musique, ainsi qu'une station de recharge des batteries.



L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ET À L'EAU AU SERVICE DE L'URGENCE

PHILIPPINES APRÈS LE TYPHON HAIYAN: 18 SEMAINES D'ACTION

Initiée fin 2013, quelques jours après le passage du typhon Haiyan, notre action s'est poursuivie en 2014. Nous avons apporté notre appui à d'autres ONG, à des organisations onusiennes et aux autorités locales pour électrifier des hôpitaux et des camps d'accueil pour les familles déplacées et pour remettre en état des stations de pompage. Par ailleurs, en concertation avec la compagnie d'électricité nationale et les municipalités, plus de 700 points d'éclairage ont été installés avec le concours des habitants dans les bâtiments publics servant d'abris, de points de rencontre ou de stockage et distribution des vivres, ainsi que sur les places et rues principales afin de sécuriser les déplacements. 69 municipalités ont ainsi bénéficié de nos actions, soit 48 000 personnes. Nous avons formé des villageois à la pose et à l'entretien du matériel pour qu'ils soient en capacité de dupliquer eux-mêmes les installations et ainsi multiplier les points d'éclairage utiles à la communauté.



HAÏTI DE L'URGENCE AU DÉVELOPPEMENT

En Haïti, nous avons achevé le programme d'éclairage public des quartiers en reconstruction initié suite au tremblement de terre en 2010. En quatre ans, de 2011 à 2014, à la demande des mairies locales et en concertation avec celles-ci, nous avons installé 465 lampadaires solaires, en plus des 250 installés auparavant dans les camps de réfugiés, en s'entourant d'entreprises haïtiennes. Nous avons également formé 100 apprentis électriciens à l'éclairage photovoltaïque pour qu'ils assurent l'entretien et la maintenance des lampadaires.



METTRE NOS COMPÉTENCES AU SERVICE DES AUTRES ACTEURS HUMANITAIRES ET CIVILS

NIGER FORMATION DE 2 ÉLECTRICIENS D'AGADEZ AVEC LA VILLE DE SAINT-BRIEUC

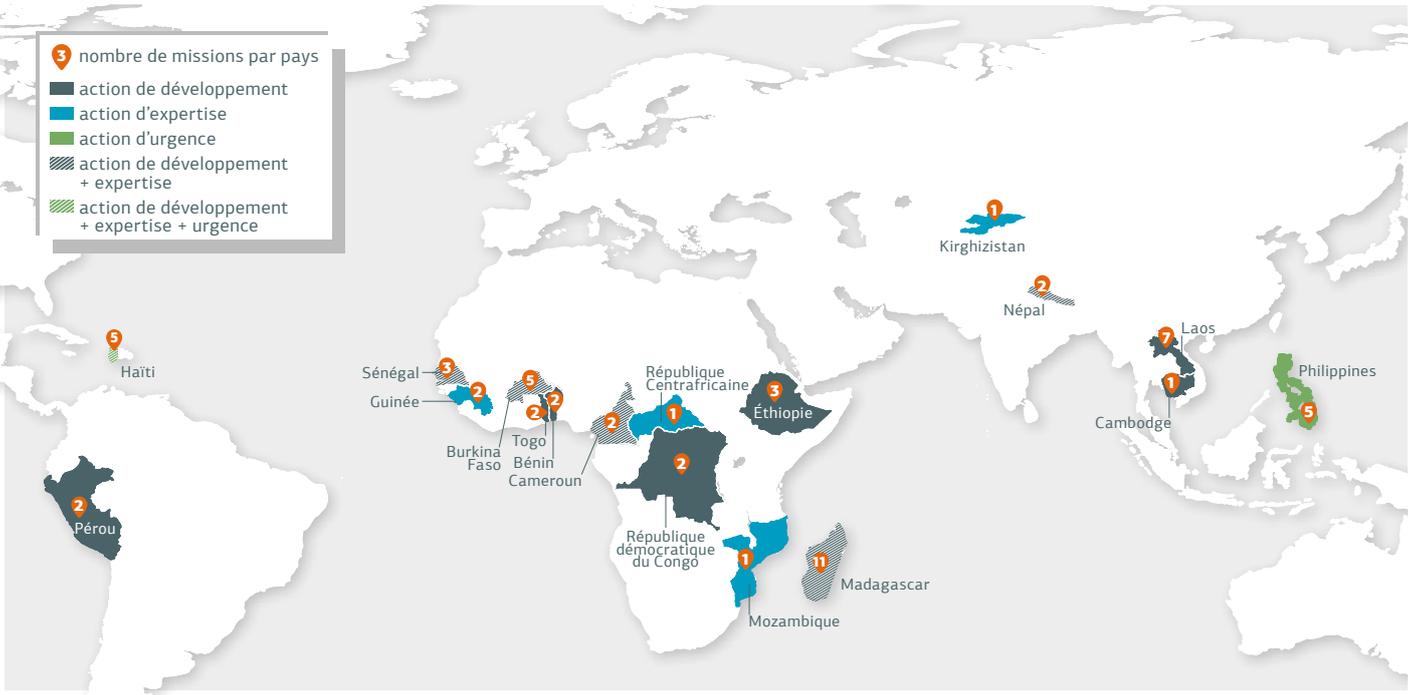
Dans le cadre de ses actions de coopération décentralisée avec la commune nigérienne d'Agadez, la ville de Saint-Brieuc nous a sollicités pour l'aider dans son projet d'électrification de 15 cases de santé. La réalisation d'une mission sur place n'étant pas possible pour des raisons de sécurité, l'ensemble des travaux d'études a été effectué en France. En octobre 2014, deux électriciens nigériens ont été accueillis dans les locaux de la mairie de Saint-Brieuc où avait été reproduit un centre de santé. Nos bénévoles les ont formés à la pose et à l'entretien des panneaux photovoltaïques et des équipements spécifiques. Cette formation leur permettra de réaliser les installations électriques des cases de santé pour l'éclairage et la ventilation des locaux, la production de froid nécessaire à la conservation des médicaments et la sécurisation de l'accès aux cases.



136 projets en cours
dans **35** pays
(au 31 décembre 2014)

57 missions réalisées
dans **19** pays en 2014

- 3 nombre de missions par pays
- action de développement
 - action d'expertise
 - action d'urgence
 - action de développement + expertise
 - action de développement + expertise + urgence



Flashez pour faire un don

créapix
agencecreapix.com

Ce support a été réalisé gracieusement par l'agence de communication éditoriale Créapix, partenaire d'Electriciens sans frontières

JE SOUTIENS ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES



J'éclaire une salle de classe pendant 1 mois pour 25 €



J'assure 50 litres d'eau par jour pour une famille pendant 10 ans pour 60 €



J'alimente en électricité un centre de santé pendant 2 mois pour 120 €

Données moyennes fournies à titre d'exemple, ces chiffres pouvant varier d'un projet à l'autre selon le contexte

JE DONNE UNE FOIS

25 € 60 € 120 € _____ €
 soit après déduction fiscale:

8,50 €	20,40 €	40,80 €
10 €	24 €	48 €

 pour un particulier / pour une entreprise

JE DONNE TOUTES LES SEMAINES*

(uniquement par prélèvement)

1 € 2 € 4 € _____ €
 soit après déduction fiscale:

0,34 €	0,68 €	1,36 €
0,40 €	0,80 €	1,60 €

 pour un particulier / pour une entreprise

MES COORDONNÉES

Je suis: un particulier une entreprise
 Email:
 Civilité: Madame Monsieur
 Nom:
 Prénom:
 Société / raison sociale:
 Adresse:
 Code postal: Ville:

MON MODE DE PAIEMENT

- Je donne une fois par chèque à l'ordre d'Electriciens sans frontières et l'envoi avec ce bulletin à Electriciens sans frontières - 82, rue Robespierre - BP 37 - 93171 Bagnoleux cedex
- Je donne régulièrement par prélèvement automatique. J'indique mes coordonnées bancaires et je joins un relevé d'identité bancaire (RIB) à Electriciens sans frontières - 82, rue Robespierre - BP 37 - 93171 Bagnoleux cedex

Établissement:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Mes coordonnées bancaires:

Code banque Code guichet N° de compte Clé RIB

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier et si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte ou à Electriciens sans frontières.

N° national d'émetteur: 604482

Fait à: le/...../.....

Signature:



Electriciens sans frontières est habilitée à recevoir des dons et des legs. L'ONG mutualise l'ensemble des fonds qu'elle reçoit afin d'agir en réponse aux besoins prioritaires. Elle délivre des reçus fiscaux qui permettent aux donateurs particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable, et aux entreprises, d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % du CA. H.T. Electriciens sans frontières n'édite pas de reçu fiscal pour les dons inférieurs à 15 €.

Les informations recueillies dans ce bulletin sont nécessaires pour traiter votre don. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à : Electriciens sans frontières Relation donateurs - 82, rue Robespierre BP 37 - 93171 Bagnoleux cedex

* Dans le cas d'un don régulier et par soucis de simplicité et transparence, vous serez prélevé d'un montant trimestriel arrondi à la baisse. Par exemple, si vous donnez 1 €/semaine, vous serez prélevé de 13 € en début des mois de mars, juin, septembre et décembre. La 1^{re} échéance sera calculée au prorata de la date à laquelle vous avez souscrit au don.